



1 rue de la gare
57920 Kedange-sur-Canner

Contact :
audrey.kemoun@semin.com

Site web :
www.semin.fr



Créé en : 1838

CA en 2021 : 216 millions d'euros

Nombre de salariés : 350

Part des achats dans le CA : 60%

Principales familles d'achat : Matières premières (plâtre, carbonate, cellulose, amidon, éther...), produits finis (visserie, rails...), emballages...

LES ACHATS RESPONSABLES : POURQUOI ?

A quels enjeux l'entreprise était-elle confrontée ?

L'entreprise est confrontée à des enjeux environnementaux forts, différents selon les produits achetés et / ou fabriqués, dans un contexte où la réglementation est de plus en plus stricte et les exigences clients de plus en plus systématiques et parfois contradictoires. Il y a donc une nécessité et une urgence à développer des produits le plus naturel possible, avec des emballages issus du recyclage ou recyclables ce qui est un défi en termes de conception, d'approvisionnement et de fabrication. Et il y a du même coup une nécessité de travailler avec nos fournisseurs, autant pour innover que pour sécuriser nos approvisionnements.

Quelle a été la motivation à s'engager dans une telle démarche ?

Le cadre est posé par la Direction qui souhaite que les enjeux environnementaux soient pris en compte, que les approvisionnements soient recentrés autour d'achats locaux, dans le respect des valeurs de l'entreprise. Prendre en compte ces questions et mettre en place une démarche d'achats responsables nécessitent des connaissances, de la méthode, d'où la participation au parcours.

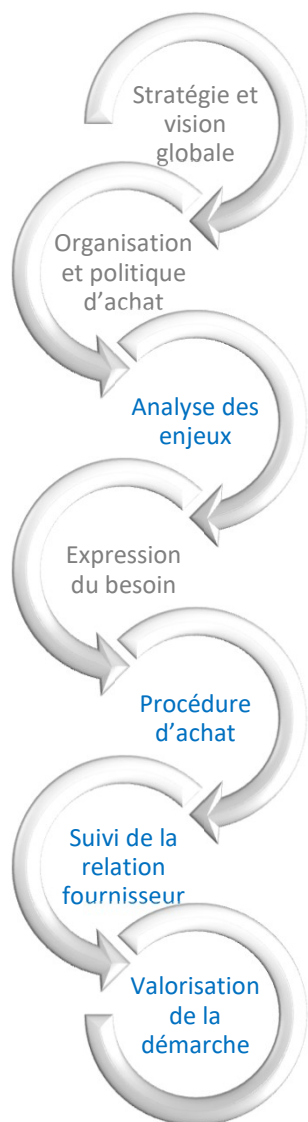
LES ACHATS RESPONSABLES COMMENT ?

Quelle a été la démarche ?

La démarche s'est inscrite en simultanément d'un travail mené en interne pour construire et déployer une démarche RSE et la réflexion a été croisée avec le responsable QHSE, ce qui a permis de partir des outils existants.

L'utilisation de l'outil ARES a permis de positionner les curseurs, de prendre conscience de où en était l'entreprise et d'identifier des pistes d'amélioration.

Quelles étapes ont été impactées ?



Focus actions

Action 1 : Intégration de nouveaux critères de référencement des fournisseurs et de nouveaux critères d'achat

Dans un objectif de proposer des produits plus vertueux, un travail est mené pour analyser l'impact environnemental des matériaux (composition, origine, recyclabilité...), des solutions de transports et expérimenter des solutions à plus faible impact qui deviennent des critères de sélection (sacs sans film plastique facilitant le recyclage, transport rail-route...).

Action 2 : Développement d'une gamme naturelle appelée 99%

Le développement de cette gamme s'inscrit dans une démarche générale de suppression progressive des éthers afin de répondre aux contraintes réglementaires, aux enjeux santé et sécurité des salariés et utilisateurs. Elle a obligé au référencement de nouvelles matières premières (amidon de maïs...) et de nouveaux fournisseurs.

Action 3 : Mise en place d'une charte fournisseurs

Cette charte a pour but de consolider les partenariats autour des valeurs et engagements de l'entreprise, d'avoir une ligne de conduite et d'écartier les fournisseurs non conformes.

Bénéfice attendu

Le bénéfice est double : sécuriser les approvisionnements par un renforcement des exigences et une consolidation de la relation et répondre aux exigences commerciales et réglementaires.

✓ Economique (différé ou indirect)	✓ Social	Sociétal	✓ Environnemental
---------------------------------------	----------	----------	-------------------

Témoignage de Audrey Kemoun, responsable achats

« Le parcours m'a permis de mieux comprendre le lien entre RSE et achats, d'acquérir des connaissances qui me permettent d'agir différemment.

Il m'a permis également de me recentrer, d'évaluer nos actions, de prendre de la hauteur et de prendre conscience des progrès déjà réalisés. »